



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conditions de travail à l'Établissement français du sang

Question écrite n° 43678

Texte de la question

Mme Marie-Noëlle Battistel attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation déplorée par les salariés de l'Établissement français du sang (EFS). Ils garantissent l'éthique, la sécurité et la qualité du modèle transfusionnel du pays et font partie de ces « premières lignes », pandémie ou non. Toutefois, afin d'alerter sur la dégradation de leurs conditions de travail, ils ont récemment déposé un préavis de grève. En effet, l'EFS n'arrive plus ni à recruter, ni à fidéliser les personnels. Les trois premières grilles sont en dessous du SMIC. Les conditions de travail se dégradent de jour en jour : *burnout*, absentéisme qui explose, nombre d'heures supplémentaires qui explosent, *plannings* qui changent sans cesse, etc. Cet établissement public de l'État, acteur monopolistique de la collecte de sang en France et acteur vital pour le pays, a été exclu des mesures issues du Ségur de la santé. De fait, il est dangereusement concurrencé par d'autres établissements qui, eux, en bénéficient. Ainsi, plus de 350 postes sont aujourd'hui vacants, menaçant ainsi le bon fonctionnement du modèle transfusionnel français. L'EFS fonctionne tous les jours en mode dégradé, des centaines de collectes sont annulées tous les mois. L'activité de certains laboratoires qui font les analyses et distribuent les poches de sang est transférée sur d'autres sites, tandis que certains ferment la nuit. Les effectifs ne sont plus en adéquation avec la mission de service public, cela impacte la qualité de prise en charge des donneurs et des patients. À cela s'ajoute la très grande tension sur les stocks puisque si le stock minimal en poche de sang est à 100 000 poches, celui-ci est descendu à 75 000. Les personnels de l'EFS, épuisés physiquement et moralement, demandent une revalorisation salariale au moins à la hauteur de l'accord sur le Ségur de la santé pour tous les personnels, ainsi qu'une enveloppe spécifique dédiée pour une rénovation réussie et rapide de la classification des emplois et des rémunérations associées. Elle lui demande donc d'indiquer si le Gouvernement entend répondre à l'inquiétude exprimée par ces personnels et ce qu'il entend mettre en œuvre pour assurer le bon fonctionnement de l'EFS et la qualité de la prise en charge des donneurs/patients.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Noëlle Battistel](#)

Circonscription : Isère (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43678

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 janvier 2022](#), page 295

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)